

SARL Camino Aventure Pilat

Mr VIGNON Michel

1 rue de l'ancienne Cure

42410 CHAVANAY

Tel : 04 74 84 59 72 Port : 06 83 77 23 28

Mail : infos@camino-aventure-pilat.fr

N° éduc. Sportif DDJS : 03804ED3100

N° Siret : 502 343 742 00016 APE 5520 Z

Site : www.camino-aventure-pilat.fr



Ecole MCF du PILAT

FICHE D'INSCRIPTION

Activité :

Date :

Nom du Participant (e) :

Age :

Nb d'années de pratique du velo :

Taille :

Adresse :

N° Tel :

Email :@.....

Nom du Représentant légal (pour les mineurs) :

Adresse si différente :

N° Tel en cas d'urgence :

Cout de l'activité :€

Hébergement à prévoir : OUI ou NON (1)

Nb de nuits en demi-pension :

Cout Total du Séjour (Activité + Nb de Nuit X 35 €) :€ + (.....x 35€) =

(versement de 30% du cout total à l'inscription)

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné Mme, Mr , autorise mon fils, ma fille,..... a participer aux activités proposées par Camino-Aventure-Pilat sous la responsabilité de l'encadrant diplômé . J'autorise cette même personne à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident.

N° de Téléphone en cas d'urgence :

Nom et Adresse d' établissement hospitalier
.....

Droits d'image :

J' autorise (1) je n'autorise pas (1) l'organisateur du stage à utiliser les prises de vues (photos ou vidéos) faites au cours des activités à des fins strictement publicitaires pour son site internet ou ses flyers

Sécurité :

Je reconnais avoir été averti par les encadrants des risques liées aux activités pratiquées et atteste ne présenter aucune contre-indication à la pratique d'une activité sportive et déclare être couvert par un contrat de responsabilité civile, accident et assistance. Les équipements mis à votre disposition sont conformes et homologués pour chaque discipline et le port des équipements de protection individuel de sécurité est **obligatoire** lors des séances en rapport avec la discipline enseignée

Annulation :

- Toute annulation de la part de l'organisateur donnera lieu au remboursement des sommes payées au prorata des temps de prestations qui n'auront pu être honorés (½ journée ou journée) sans ouvrir droit à des indemnités supplémentaires
- Les réservations sont fermes et définitives et aucune annulation de réservation ne sera remboursée si celle-ci intervient dans les 7 jours précédents la date prévue
- Si l'activité est maintenue par l'organisateur, même en cas de mauvais temps, aucun remboursement ne pourra avoir lieu après abandon de l'activité par le participant

Lu et approuvé

Date

Signature